

Rapport que fit le père Cochet au père LeDoré sur la rencontre que firent le père Blanche et lui-même avec Mgr Rogers, évêque de Chatham le 26 et 27 février 1896. Cette transcription est tirée du bulletin des archives des Eudistes à Charlesbourg.

À L'ORIGINE DU COLLEGE DE CARAQUET

Nous lisons dans le cahier des délibérations du Conseil Généralice à Paris, en date du 11 mars 1896:

"3. Les PP. Blanche et Cochet sont allés voir l'évêque de Chatham (Mgr Rogers). Au lieu du collège de M. Richard (à St-Louis de Kent), cet évêque nous proposerait le collège de Chatham, et la paroisse acadienne de Caraquet. Il y a lieu de suivre cette affaire. On attendra les lettres des deux Pères qui promettent plus de détails."

Le regretté P. Marcel Tremblay, dans son livre "50 ans d'éducation catholique et française en Acadie. Caraquet 1899-Bathurst 1949" écrit à la page 33:

"Un témoin de l'époque nous raconte dans quelles circonstances les Eudistes allaient rendre enfin une visite officielle à Mgr l'évêque de Chatham: Je me rappelle, écrit-il, que vers février 1896, Monsieur Marcel Richard vint au séminaire d'Halifax chercher le P. Blanche et le P. Cochet; il les conduisit chez lui, à Rogersville, et de là les dirigea sur Chatham pour qu'ils entrassent en relation avec Mgr Rogers. Sur quoi porta l'entrevue? On peut facilement le conjecturer à la lecture d'une lettre du P. Ange LeDoré datée de Paris, 2 avril 1896. Elle fait écho à la visite des Pères Blanche et Cochet. etc. . ."

Or nos archives de Charlesbourg possèdent la photocopie des rapports circonstanciés faits par nos éminents confrères au P. Général, le premier en date du 1^{er} mars, et le second daté du -4 mars. Nous vous livrons aujourd'hui la lettre du P. Cochet, écrite, soit dit en passant, un mois avant sa mort. A noter ici que nous donnons le texte intégral:

LETTRE DU P. COCHET, SUP. A HALIFAX, AU P. ANGE LE DORE. SUP. GEN. A PARIS

Holy Heart Seminary, Halifax

4 mars, 1896.

Mon Très Honoré Père,

Comme je vous l'ai annoncé, et comme cela est convenu avec le R. P. Blanche, qui a dû aussi vous écrire, je viens vous rendre compte de notre voyage à Chatham.

Le P. Blanche arriva le lundi, 24 fév. à 8h30 du soir; le lendemain, vers 2 heures après-midi, nous recevions le P. (Marcel) Richard. C'est un géant, intelligent, actif, organisateur, mais entier dans ses idées. Il me fit une bonne impression. Il nous exposa son histoire, son actif: \$20,000., passif: \$8,000; outre les intérêts, il peut amortir chaque année \$1,000 du capital. Il nous proposait son ancien collège

situé à St-Louis (de Kent), mais bâti sur le terrain de l'église, une ferme et des moulins qui rapportent maintenant \$600 de rente annuelle. Il se proposait lui-même pour devenir Eudiste. Mais, vu son caractère, nous dûmes qu'il ferait mieux de rester prêtre séculier.

La pensée me vint que le mieux pour nous était d'aller immédiatement trouver l'évêque de Chatham officieusement : un passage de votre lettre du 19 janvier expliquerait notre démarche et nous servirait d'introduction. Le P. Blanche goûta cette idée, et le P. Richard en fut enchanté. Il fit une lettre adressée au P. Blanche, où il exposait son dessein de se défaire, en faveur d'une Congrégation, des biens qu'il avait, et qu'il ne conservait que dans l'intérêt du diocèse.

Nous partîmes donc le mercredi (26 fév.) à 9h. Le P. Richard vint avec nous jusqu'à Rogersville, 2 ou 3 stations avant Chatham. Chemin faisant, il parla beaucoup, et me plus (sic) moins qu'au séminaire. C'est un prêtre très bon, très sobre, très dévoué, mais évidemment il a les défauts de ses éminentes qualités, et il n'y a pas lieu de penser à en faire un Eudiste.

Nous arrivâmes à Chatham vers 11h. du soir. Jeudi matin (27 fév.) nous vîmes Mgr Rogers, qui se montra très content et très aimable. Je dis que nous étions heureux de lui rendre la visite qu'il nous avait faite au séminaire, et que nous venions aussi pour affaires, non officiellement mais officieusement et de notre propre mouvement, que nous serions heureux d'avoir quelque établissement dans le diocèse. Mgr répondit:

"Je vous suis bien reconnaissant. Il y a dix ans, je vous aurais sauté au cou, mais maintenant je suis vieux, et je ne veux rien faire qui pourrait gêner mon successeur."

Le P. Blanche parla de la lettre du P. RICHARD. L'évêque entra en colère :

"Ne me parlez pas de cet homme, ni de ses affaires! Je ne veux pas m'en occuper!" (N. B. Variante du P. Blanche: "J'en profitai pour parler de M. Richard... IL SAUTA PRESQU'AU PLAFOND, se fâcha, nous dit de ne point lui en parler, que ce prêtre avait contrarié toutes ses entreprises, qu'il lui avait reproché de ne point s'occuper des Acadiens, etc. Tout semblait perdu.")

Il nous parla longuement de ses démêlés; on avait voulu le faire passer pour l'ennemi de la langue française et des Français:

"Et vous-même, dit-il au P. Blanche, sans mauvaise intention sans doute, mais trompé, vous vous êtes fait l'écho de ces mensonges, etc..."

Nous causâmes ainsi jusqu'à midi. Il nous donna à lire le volumineux rapport qu'il avait envoyé à Rome, il y a quelques années, en réponse aux plaintes que le P. Richard avait faites à la Propagande. Cette lecture a été instructive : elle nous a fait mieux comprendre le caractère de l'évêque, et ses vues pour le bien du diocèse.

Nous n'avions donc plus aucun espoir. Mais comme il n'y avait pas de train, force nous fut d'attendre jusqu'au lendemain. Dans l'avant-midi, Mgr nous fit visiter son collège, fermé depuis plusieurs années,

et un couvent de l'Hotel-Dieu de Montréal, qui est tout proche, à peu près comme à Church Point, et sert tout à la fois d'Hôpital, d'école : il y a une trentaine de religieuses.

Dans tout ce voyage, mon intention bien arrêtée était de n'être qu'en second... Mais dès notre arrivée l'évêque nous demanda lequel était le plus ancien. Puis j'avais exposé le but de notre voyage en m'appuyant sur votre lettre à moi adressée; enfin je parlais un peu anglais. (mieux en tout cas que le P. Blanche). Quoi qu'il en soit de la cause, le fait est que dans chaque classe que nous visitâmes, et à la salle de communauté, etc. Mgr m'annonça comme le Supérieur du Séminaire de Halifax, Supérieur des Religieuses du Good Shepherd (sic) et de tous les Eudistes de la Nouvelle-Ecosse.

Le soir après le souper, Mgr nous conduisit dans son salon, et, après s'être recueilli, il nous dit combien il était touché de la grâce que Dieu lui offrait par nous, pour le bien de son diocèse, et qu'il voulait y correspondre de son mieux:

"Ce n'est pas à St-Louis qu'il faut vous établir: c'est trop petit; mais à Caraquet. C'est la plus belle paroisse de mon diocèse. Il vous sera facile d'y avoir un petit collège français. Mais Chatham est la ville épiscopale : je voudrais que mon collège marchât, etc. "

Nous dûmes que nous vous ferions part de ces propositions, que pour le moment nous n'étions pas en état d'ouvrir un collège anglais, etc... Il dit:

"Écrivez si vous voulez. Moi, je n'écrirai pas, car plusieurs fois j'ai eu des difficultés avec les communautés. (Il parlait des Frères des Ecoles Chrétiennes et des Soeurs de la Charité de Halifax). Cela va bien quelque temps, puis elles demandent une augmentation de salaire qu'il ne m'est pas possible d'accorder."

Pendant la nuit, je pensai qu'il serait bon d'écrire un résumé des propositions que Mgr nous avait faites, et de les lui lire avant notre départ. D'accord avec le P. Blanche, je rédigeai ce qui suit:

Au Très Rév. Père LeDoré,
Sup. Gén. des Eudistes.

Mon Très Rév. Père,

Ayant reçu votre lettre du 28 janvier 1896, après en avoir conféré avec le P. Blanche, nous nous sommes rendus à l'Evêché de Chatham, le 27 fev. Sa Grandeur Mgr Rogers nous a reçus avec une grande bonté, et nous a proposé la paroisse de Caraquet, où 3 Pères pourraient venir, et prêcher des retraites dans le diocèse. Sa Grandeur verrait avec plaisir l'établissement d'un petit collège français. Le plan de Sa Grandeur serait que plus tard nous pourrions prendre la direction du Collège Saint-Michel, bâti près de la maison épiscopale de Chatham. Là on ferait surtout un cours commercial et un cours latin. Les français qui désireraient se perfectionner dans l'anglais viendraient à Chatham, et les anglais qui voudraient apprendre à parler le français iraient à Caraquet.

Mgr Rogers a beaucoup fait pour les Français de son diocèse : il parle lui-même très bien le français. Mais il est évident que les Français du Nouveau-Brunswick ne sont pas dans la même position que ceux de Québec, qui sont régis par l'Acte dit de Québec 1763. (sic) Ici, tout français qui désire avoir une position commerciale, ou exercer une profession libérale, doit posséder parfaitement la langue anglaise.

Mgr recommande avec beaucoup de sagesse l'esprit de paix et de charité entre les peuples de différentes nationalités que comprend son diocèse.

Vendredi matin (28 fév.), je lus donc à Mgr ces quelques lignes. Il me dit que c'était bien, mais pas assez explicite que nous allions à Caraquet. Cette paroisse devrait contribuer, comme les autres, à l'érection d'une cathédrale à Chatham; qu'il y avait dans la paroisse de Caraquet un pèlerinage à Sainte Anne assez fréquenté; que, à deux lieues, il y avait une église desservie actuellement par les prêtres de Caraquet; qu'il pensait la séparer de Caraquet, et y établir un prêtre, probablement le P. Ozanne (NB. Le P. Ozanne, arrivé à Church Point en 1892, sortit de la Congrégation en 1894 pour se donner au diocèse de Chatham. Mgr Rogers l'avait placé vicaire du curé Allard à Caraquet); qu'il ne faut pas oublier que Chatham est l'évêché, et que c'est là, et non ailleurs, que doit être établi le Collège principal, etc.

En revenant, nous vîmes le P. Richard. Nous lui dîmes qu'il devait rester à son poste et payer au plus tôt ses dettes. Nous l'engageâmes à donner alors une partie de son bien au diocèse, et de réserver l'autre pour les œuvres françaises diocésaines. Nous devons même ne pas paraître trop ses amis. Le P. Blanche va avoir, par M. Placide Gaudet, des renseignements sur Caraquet et le Nouveau-Brunswick, qu'il vous transmettra. Il pense avec raison qu'il serait bien avantageux pour nous d'avoir tout Caraquet, avec cette paroisse annexe que nous desservirions comme Saulnierville. (NB. M. Placide Gaudet, le grand généalogiste-archiviste acadien, vint demeurer au Collège Sainte-Anne le 1^{er} octobre précédent, 1895. Il s'occupa de reconstituer les registres de la paroisse détruits par l'incendie du presbytère le 12 nov. 1893. En 1898, il devint archiviste à Ottawa, y fournissant un vrai travail de bénédiction pendant plus d'un quart de siècle. Retiré à Shédiac en 1924, il y mourut à la mi-novembre 1930.)

Dans le diocèse de Chatham, il y a neuf Congrégations de soeurs, comptant environ 100 religieuses. Il y a une Communauté de Trappistes, c'est tout. Il y a du bien à faire là, et une position à prendre. Chatham est à environ 90 lieues de Halifax, sur l'Intercolonial, qui donne aux prêtres passage à mi prix. C'est tout près de l'État du Maine, tout près aussi de la Province de Québec; ce serait un pas, un grand pas vers l'Ouest. À Caraquet nous trouverions des vocations ecclésiastiques; un seul professeur d'anglais suffirait. L'évêque nous a dit que M. Allard, le curé actuel de Caraquet, est vieux, qu'il a fait bâtir une maison qui pourrait peut-être servir de collège. Il y a là un couvent de N.D. de Montréal: peut-être obtiendrait-on que des soeurs vinssent le matin tenir le ménage du collège tout en restant attachées à leur Communauté.

Pour les chances de succès à Chatham, le P. Blanche saura mieux que moi, par Placide Gaudet. J'avais d'abord pensé à demander confidentiellement aux Frères des Écoles Chrétiennes s'ils nous donneraient quelques frères, mais, à la réflexion, cela ne paraît guère pratique, d'autant moins qu'eux-mêmes ont abandonné Chatham il y a quelques années.

Vous trouverez mon idée singulière, mais je me demande s'il ne vaudrait pas mieux enseigner sous la loi, c'est-à-dire être ECOLE PUBLIQUE, et payée par le gouvernement. (NB. Qui l'eût cru, cette idée, sous la plume du P. Cochet, et ce, en 1896!...) Les soeurs de l'Hôtel-Dieu enseignent ainsi sous la loi, et c'est ce qui les fait vivre. Elles ont près de 200 filles, et seulement une quinzaine de pensionnaires. L'école est NEUTRE; on n'y parle pas de religion. Mais elles n'enseignent que 6 heures par jour; encore le samedi et le dimanche sont-elles entièrement libres. Avant et après ces classes officielles, elles ont tout le temps de prier, faire prier, enseigner le catéchisme, etc. Cela nous mettrait à l'abri des ingérences de l'évêque. (Décidément, notre bon P. Cochet ne manque pas d'idées"!) Plus tard, il nous serait toujours facile de nous déclarer école libre, si on le voulait.

À Chatham, on aura nécessairement un bon nombre d'enfants protestants. Naturellement ils n'assistent pas au catéchisme. Au collège Sainte-Anne (où à cette époque ils sont relativement assez nombreux), ils assistent aux prières et à la Messe, mais il vaudrait autant qu'ils n'y fussent point. Au Collège St-Dunstan, Charlottetown, I.P.E., ils restent à la porte et n'entrent qu'après la prière; ils n'assistent pas à la Messe. Si nous étions école publique, libre et gratuite par conséquent, nous aurions un bon nombre d'élèves. Le matin, avant 9 heures, et le soir, après 4 heures, il pourrait y avoir des études, ou des cours accessoires payants; de même on payerait pour coucher au collège, etc. Mais je ne sais si l'évêque consentirait à cela. On m'a dit qu'il avait beaucoup hésité pour les soeurs, et que maintenant il est content : tout va bien. Et puis il faudrait des professeurs ayant leur licence du Nouveau-Brunswick. Je crois que M. (Patrice) Chiasson en a une (Notre futur évêque, toujours).

Les soeurs de l'Hôtel-Dieu sont cloîtrées; mais il y a les tourières. Une d'entre elles s'occupe de la sacristie de la paroisse. Si nous pouvions en avoir aussi pour le collège, ce serait commode; ou du moins les Soeurs de Paramé pourraient, je pense, avoir une chambre à l'Hôtel-Dieu.

Je crois donc:

1. Qu'il faudrait insister pour avoir toute la paroisse de Caraquet, en compensation des sacrifices qu'il nous faudra faire à Chatham.
2. Que Mgr nous reconnût et nous patronnât comme Missionnaires diocésains.
3. Que, pour le collège de Chatham, nous obtenions le plus long délai possible; pas avant septembre 1897; septembre 1899 serait plus avantageux pour nous.
4. Qu'à Caraquet et à Chatham on commence par les cours inférieurs; n'accepter que peu ou point d'élèves venant d'autres collèges. D'abord c'est toujours odieux, et surtout ainsi s'introduit le mauvais esprit. N'est-ce pas une des causes de l'insuccès de St-Vincent, à Rennes, et de St-François-Xavier à Besançon? En 1852, on commença avec toutes les classes, même des philosophes venant du Lycée... Et puis, ce système nous permettrait de voir sur place, et de nous organiser peu à peu. Cela me semble capital.
5. Que le Supérieur de Chatham pourrait entendre les confessions à la Cathédrale; s'il était chargé des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, celles-ci donneraient des honoraires.

Vu les dispositions de l'évêque, Caraquet serait une École de famille; mais plus ça aurait l'air d'un collège, mieux ça vaudrait. On y préparerait des jувénistes, qui seraient ensuite dirigés sur Church Point

pour y faire leur cours classique. Peut-être qu'un seul cours classique suffirait pour les trois maisons réunies de Ste-Anne, Caraquet et de Chatham; l'avenir indiquera où il faudra le placer.

Je crois que trois ou quatre Pères suffiraient, pour commencer, à Caraquet, et pour la paroisse, et pour le petit collège. Là, tout étant français, les choses seraient bien simplifiées. Il est bien entendu qu'il n'y a rien de fait définitivement. Mgr nous donnera-t-il gratuitement l'usage du local? Je l'espère. Mais les réparations? les assurances? le chauffage? Il faudrait établir une fournaise, etc. Le mobilier... le climat est froid, mais sec et sain. La position est très belle sur la hauteur dominant la ville (NB. On voit qu'il s'agit de Chatham) et la vallée du Miramichi.

Si j'obtiens de nouveaux renseignements, je vous les communiquerai.
Votre enfant reconnaissant,

P. M. Cochet.